

# Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	<b>23.04.2024</b>
Thème	<b>Politique étrangère</b>
Mot-clés	<b>Sans restriction</b>
Acteurs	<b>Zambie</b>
Type de processus	<b>Sans restriction</b>
Date	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Imprimer

## Éditeur

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Contributions de

Bovey, Audrey  
Eperon, Lionel  
Mach, André  
Unbekannt, Autor

## Citations préféré

Bovey, Audrey; Eperon, Lionel; Mach, André; Unbekannt, Autor 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Politique étrangère, Zambie, 1991 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), téléchargé le 23.04.2024.

# Sommaire

<b>Chronique générale</b>	<b>1</b>
<b>Politique étrangère</b>	<b>1</b>
Relations avec d'autres Etats	1
Politique du développement	1

## Abréviations

**OECD** Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung

---

**OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques

# Chronique générale

## Politique étrangère

### Relations avec d'autres Etats

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL  
DATE: 24.09.2018  
AUDREY BOVEY

Le 24 septembre 2018, le Conseil des Etats a accepté à l'unanimité (42 voix pour et 1 abstention) le projet d'arrêté fédéral portant approbation de la **convention contre les doubles impositions entre la Suisse et la Zambie**. En conformité avec les standards internationaux établis par le Modèle OCDE, la nouvelle convention remplace l'accord contre les doubles impositions conclu en 1954 entre la Suisse, le Royaume-Uni et l'Irlande du Nord, dont l'application avait été étendue à la Fédération de Rhodésie et Nyassaland (regroupement, sous tutelle britannique, d'anciennes colonies d'Afrique australe dont découle notamment la Zambie) en 1961. Le projet passe au Conseil national.<sup>1</sup>

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL  
DATE: 06.12.2018  
AUDREY BOVEY

Le 6 décembre 2018, le Conseil national s'est à son tour exprimé en faveur de la **convention contre les doubles impositions** signée **entre la Suisse et la Zambie** (87 voix pour, 43 contre et 43 abstentions). Céline Amaudruz (udc, GE) avait au préalable fait savoir que les représentantes et représentants du groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre avaient l'intention de s'abstenir ou de refuser l'accord soumis au vote, craignant notamment que ce dernier n'ouvre la porte à des demandes groupées ou «fishing expeditions». Dans les faits, le groupe UDC a finalement voté en majorité contre le projet du Conseil fédéral (43 voix contre, 8 pour et 1 abstention à l'occasion du vote sur l'ensemble, 67 voix contre lors du vote final). La convention a en définitive été adoptée par chacune des deux chambres fédérales à l'occasion du vote final du 14 décembre 2018.<sup>2</sup>

### Politique du développement

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 30.12.1991  
ANDRÉ MACH

Les objectifs des consolidations de dettes sont, d'une part, de protéger les créanciers publics et privés contre les pertes ainsi que de leur assurer un traitement égal dans le cadre des prestations du service de la dette et, d'autre part, d'aider les pays bénéficiaires à adapter leur économie à de nouvelles conditions. En 1991, **des accords de consolidation de dettes ont été signés** avec la **Bolivie** (16 millions de francs), le **Honduras** (55), le **Pérou** (175). De même, des **accords de rééchelonnement de dette** ont été conclus avec la **République du Congo** (7,1 millions de francs), **Madagascar** (1), le **Nigéria** (51,1), la **Zambie** (12,1), le **Sénégal** (7,5), le **Togo** (33) et la **République centrafricaine** (2).<sup>3</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 30.12.1993  
AUTOR UNBEKANNT

Bien que l'aide au développement ait subi certaines coupes budgétaires, les engagements pris par la Confédération furent nombreux en 1993. Des **accords de financements mixtes** ont été conclus avec le Vietnam, la Thaïlande et le Pakistan. Plusieurs négociations sur des actions bilatérales de désendettement se sont déroulées en 1993; des **accords de réduction de dette** ont ainsi pu être conclus avec la Bolivie, le Honduras, le Nicaragua, le Pérou, la Jordanie, le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie. Des **aides à la balance des paiements** ont également été octroyées à l'Ethiopie, au Vietnam, à Madagascar et à l'Ouganda. Enfin, des **accords bilatéraux de consolidation et de rééchelonnement de dettes** ont été signés avec le Brésil, le Honduras, la Guinée, le Mali et la Sierra Leone.<sup>4</sup>

RELATIONS INTERNATIONALES  
DATE: 30.12.1994  
LIONEL EPERON

La Confédération n'a accordé en 1994 qu'un seul **financement mixte** d'un montant de CHF 67.75 millions (dont 27.1 millions à la charge de la Confédération). Celui-ci a été attribué pour un projet de centrale thermique aux Philippines. Des **accords bilatéraux de désendettement** ont, par ailleurs, été signés avec l'Equateur, la Côte d'Ivoire, le Honduras, le Mali, le Mozambique, la Zambie, le Sénégal et la Bolivie. Des **aides à la balance des paiements** ont, en outre, été accordées au Nicaragua, à la Bolivie, au Mozambique et au Burkina Faso.<sup>5</sup>

1) BO CE, 2018, p. 734 ss. ; BO CE, 2018, p. 735 ; FF, 2018, p. 2749 ss.

- 2) BO CE, 2018, p. 1080 ; BO CN, 2018, p. 2006 ss.; BO CN, 2018, p. 2011; BO CN, 2018, p. 2254
- 3) FF, I, 1991, p.1093ss.
- 4) DP, 23.3.93.; FF, I, 1994, p. 760 ss.
- 5) FF, II, 1995, p. 90 ss.